

## DESIGNER GRAPHIQUE

### LA FONCTION :

Vous travaillerez étroitement avec l'équipe du Service des communications pour concevoir des visuels visant à communiquer efficacement des renseignements à la population et au personnel de l'organisation. Vous aurez à contribuer à la réalisation de projets ayant une vision cohérente et intégrée des imprimés, des publicités, du Web et des médias sociaux. Vous exercerez un rôle-conseil en matière graphique auprès des services municipaux et assurerez la qualité et l'uniformité des réalisations du service.

### PROFIL RECHERCHÉ :

Vous possédez un baccalauréat en design graphique ou en communication graphique ainsi qu'un minimum de deux ans d'expérience en création publicitaire ou numérique, en direction artistique et en développement de plateformes communicationnelles 360. Vous maîtrisez la suite Adobe (Photoshop, InDesign et Illustrator) et avez une bonne connaissance des langages et plateformes spécialisées : HTML5, CSS, Wordpress.

Si vous avez l'œil pour réaliser des projets créatifs et innovants, si vous avez un bon sens de l'organisation, une bonne capacité d'analyse et de compréhension des besoins des clients, si vous êtes autonome, ouvert d'esprit et appréciez le travail d'équipe, nous souhaitons recevoir votre candidature et pouvoir consulter votre portfolio (Web).

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Pour ce mandat temporaire de deux ans avec possibilité de permanence, l'échelle de rémunération 2018 se situe entre 44 190 \$ et 71 972 \$ par année, selon un horaire hebdomadaire de 33 h 45.

### POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **19 novembre 2017**. N'oubliez pas d'inscrire l'adresse de votre site Web (portfolio) sur votre CV ou votre lettre de présentation.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.